

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01223

Numéro SIREN : 528 222 805

Nom ou dénomination : 3D STIM

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/009866

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/009866**
n°de gestion : **2016B01223**
n°SIREN : **528 222 805 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 11/10/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

3D STIM - Société par actions simplifiée
11 rue Des Carignans 66240 Saint-estève -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



543139

Certifié exact

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise SAS 3D STIM

Adresse de l'entreprise 11 Rue des Carignans 66240 SAINT ESTEVE

SIREN

5 2 8 2 2 2 8 0 5

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 1 2

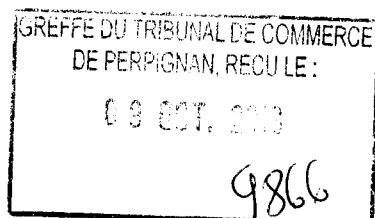
Durée de l'exercice précédent *

1 1 2

		Exercice N clos le		
		31/12/2017		
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
			Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012	
	Fonds commercial *			
	Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *	028	030	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	
Total I (5)		044	048	
		1546	907	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS			
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
	Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)	068	070	
	Clients et comptes rattachés *			
	Autres * (3)	072	074	
Valeurs mobilières de placement	080	082		
Disponibilités	084	086		
Charges constatées d'avance *	092	094		
Total II		096	098	
		309636	309636	
Total général (I+II)		110	112	
		311183	907	
PASSIF		Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5000	
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	500	
	Réserves réglementées *	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	283651	
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	11099	
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	300250	
Provisions pour risques et charges		Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	701	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	3823	
	Produits constatés d'avance	174		
Total III		176	10025	
Total général (I + II + III)		180	310275	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184
				33896
				33552

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 3D STIM		Néant ☐ *	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018
				Exercice N clos le 31/12/2017	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
		Services *		217	218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	213	244
	Rémunérations du personnel *				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements *				254
	Dotations aux provisions				256
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260	160	
Total des charges d'exploitation (II)					264
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270
Produits financiers (III)		280	1015		294
Produits exceptionnels (IV)					290
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348		300
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	11099
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	2106
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 sexies D))	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JPI (44. sexties A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990	
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350
	Dont divers				
Crédance due au report en arrière du déficit			346		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	352
				Déficit col. 2	13205
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	370
				Déficit col. 2	13205



3D STIM
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 Rue des Coutibes
66240 ST ESTEVE
528 222 805 RCS PERPIGNAN

COPIE
GREFFE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 163 839,00 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 11 099,00 euros

PRELEVEMENT SUR LES RESERVES

29 911,00 euros

AFFECTATION

<i>Distribution</i>	40 000,00 euros	
Total	40 000,00 euros	40 000,00 euros

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 80 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} septembre 2018.

A compter du 1^{er} janvier 2018, il est créé pour les personnes physiques un prélèvement forfaitaire unique (P.F.U) consistant en un taux forfaitaire unique de 12,8% au titre d'impôt sur le revenu, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30% à acquitter au plus tard le 15 du mois suivant la date de mise en paiement du dividende.

Les contribuables ayant un revenu fiscal de référence (en N-2) inférieur à 50.000 € (célibataires, divorcés ou veufs) et 75.000 € (contribuables soumis à imposition commune) peuvent demander la dispense du paiement des 12,8 %.

Lors de l'établissement de la déclaration de revenus 2018 (2^{ème} trimestre 2019), les bénéficiaires desdits dividendes auront la possibilité - sur option expresse et globale (tous revenus du capital et toutes plus values réalisées sur cession de titres de société soumise à l'impôt sur les sociétés) - de déroger à l'application du P.F.U pour être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Jean-Guy ERARD

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of horizontal strokes and a vertical line, representing the name Jean-Guy ERARD.